



COMMUNE DE FERREYRES

☎ 021 866 12 02 / mail : administration@ferreyres.ch

INFORMATIONS AUX HABITANTS

Matinée d'élimination et prise en charge des déchets encombrants, ferraille et inertes

La prochaine matinée des encombrants aura lieu le **samedi 3 novembre 2018 de 08h00 à 12h00**, au parking de la place de jeux.

Pour rappel ou pour information pour les nouveaux habitants.

La benne des encombrants sert à évacuer les objets VOLUMINEUX, dont la taille ne permet pas d'entrer dans un sac 110 litres et qui nécessitent un broyage avant leur incinération.

Cette benne ne sert pas à jeter indistinctement tout ce qui provient d'un tri ou d'un débarras de votre ménage.

Les déchets provenant de l'artisanat, de l'industrie, de l'agriculture et des commerces sont pris en charge par leur détenteur et acheminés dans les centres de collecte adéquats.

Si le volume de vos encombrants ou de ferraille dépasse le volume d'un coffre de voiture ou d'une remorque, veuillez avertir la Municipalité pour des questions d'organisation.

Les déchets de rénovation (inertes ou encombrants) qui **dépassent le volume d'un mètre cube sont à évacuer par vos propres moyens ou alors seront refacturés.**

☑ Trois types de déchets sont pris en charge durant cette matinée

Encombrants



Il s'agit de déchets urbains incinérables **trop volumineux pour un sac à poubelle de 110 litres ou dont les dimensions sont supérieures à 60 cm** (qui nécessitent un broyage avant leur incinération), tels que matelas, moquettes, petit mobilier, etc.

Les grandes quantités doivent être annoncées. Les déchets de rénovation dépassant un m³ évacués par vos propres moyens, sinon refacturés (voir encadré).

Les objets de taille inférieure à cette prescription seront refusés, ils doivent être éliminés dans les ordures ménagères.

Ferraille



Sont pris en charge, tous les types de métaux (étagères, étendages, cadres de vélos, poêles, etc.). Pour qu'un objet soit considéré comme déchet métallique, il faut qu'il soit constitué **d'une majorité de métal** et d'une proportion moins importante de matériau tel que bois, plastique, etc.

Déchets inertes



Les déchets inertes sont essentiellement des matières minérales non polluées. Les éléments tels que la céramique et la porcelaine (**tasses, assiettes**, etc.), le **verre à vitre** et les **miroirs**, le **grès**, le **plâtre**, la **brique**, etc. seront acceptés, en petite quantité.

Les grandes quantités sont à évacuer par vos propres moyens (voir encadré) ; elles sont considérées comme déchets de chantier ou d'entreprises. Rappelons que les pierres et les cailloux peuvent être déposés sur le site dit des Carolines.

~~~~~

## ☒ Les autres déchets ne sont pas acceptés, notamment :

### Boîtes de conserve en métal ou en aluminium



Les petites pièces en **tôle d'acier/fer blanc et aluminium** (boîte de conserve en métal ou en aluminium) **sont collectées séparément des autres métaux : à amener au local déchets durant les heures d'ouverture.**

### Déchets en fibrociment amianté



Aucun déchet en fibrociment amianté ménager ou autre ne doit être déposé tel quel dans les inertes ou les encombrants, à moins d'être soigneusement conditionné dans des sacs spéciaux (à demander), de façon à ce que les fibres d'amiante ne puissent pas s'échapper dans l'air.

**Toute personne qui aurait encore des déchets amiantés l'annoncera à la Municipalité à l'avance.**

### Electroménager – Electronique (OREA)



Les appareils électroniques ou électroménagers usagés ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères, ni avec les déchets encombrants. Leurs composants toxiques sont traités d'une manière respectueuse de l'environnement et les matières recyclables valorisées.



Les commerces sont tenus de reprendre gratuitement les appareils du même type que ceux qu'ils proposent, quels que soient la marque, le lieu et la date d'achat, et même sans nouvel achat. Une taxe anticipée est incluse dans le prix d'achat de chaque appareil, vous avez donc le droit de les rapporter ; ces commerces sont payés pour les reprendre.

Les appareils remis aux commerces ou aux centres de collecte sont acheminés ensuite vers des entreprises de récupération agréées.

Vous pouvez également déposer gratuitement vos appareils hors d'usage dans les centres de collecte agréés.

**Valorsa** à Penthaz :  
[www.valorsa.ch](http://www.valorsa.ch) - 021 862 71 63

**SENS eRecycling** au Mont sur Lausanne :  
[www.erecycling.ch/fr](http://www.erecycling.ch/fr) - 021 654 37 03 -  
[info@eRecycling.ch](mailto:info@eRecycling.ch)

~~~~~

👍 Objets récupérables

Tout au long de l'année, avec un pic lors de la journée des encombrants, nous jetons de nombreux objets dont nous n'avons plus l'usage, alors qu'ils sont encore en bon état.

Alors pourquoi ne pas donner un second foyer à ces objets petits et grands en les offrant à des personnes ? Pourquoi ne pas les donner au-lieu de les jeter ?

Un tableau est à votre disposition au local déchets, sur lequel vous pourrez afficher une photo de l'armoire, du vélo ou des Playmobil dont vous souhaitez vous séparer, mais que vous acceptez de donner. N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées !

Vous réjouirez ainsi des habitants de votre village et contribuerez aussi à diminuer la quantité de déchets produite à Ferreyres.